

APPEL

=====

Le général Massu, dans son livre "La Vraie Bataille d'Alger" à la radio, à la télévision, fait en toute liberté l'apologie de la torture. Nous ne pouvons admettre que la parole lui soit donnée ainsi, alors que ce sont 3000 hommes qui disparurent mystérieusement quand il était investi des pouvoirs de police à Alger.

En leur mémoire, nous accusons le général Massu d'être lui-même un tortionnaire, le chef hiérarchique de ceux qui assassinèrent Maurice AUDIN, assistant à la faculté d'Alger, Larbi BEN M'HIDI, dirigeant du F.N.L. et tant d'autres. Nous nous engageons à reproduire des documents accablants, des témoignages sans appel.

Avant 1962, tous ceux qui réchappèrent des tortures donnèrent les noms de leurs tortionnaires: il n'y eut aucune inculpation. Aujourd'hui, c'est leur chef qui fait l'apologie de la torture. Cet avau public est sans ambiguïté. Il doit être inculqué !

En pleine guerre d'Algérie, tous ceux qui dénonçaient la torture étaient poursuivis. De tous côtés l'on couvrait, l'on niait catégoriquement. Aujourd'hui, celui-là même qui dirigeait les parachutistes de la 10ème D.P. se reproduit et se vante de telles méthodes, sur les ondes et dans la presse. Cette complaisance est inadmissible; par la bouche d'une des principales figures de l'armée française on laisse la torture s'installer au sein de la population comme une arme justifiable et normale, alors qu'il n'y a là qu'avilissement de l'homme.

Le procès de la torture doit être fait. Bataille doit être menée contre son apologiste Massu, et tous ses semblables au sein de l'armée ou ailleurs.

Ont déjà signé:

Pierre VIDAL NAQUET, Robert ENRICO, Lucienne HAMAR, Laurent SCHWARTZ, Edourad JAGUER, Simone JAGUER, Elisabeth LABROUSSE, B. DORT, A. JOUBERT, VERCORS, J.P. BERNIGAUD, TALBO, M. et P. PEJU, R. DAVERZIES, B. PINGAUD, C. ROY, H. PARMELIN, E. PIGNON, J. SCHUSTER, L. DAQUIN, M. BEIGBEDER, G. CHALIAND, J. MINCES, OSWALD, M. LEIRIS, G. SERREAU, J. CHESNAUX, Y. LACOSTE, C. LACOSTE, E. GREMILU, ALCAN, J.P. VERNANT, M. AUCLAIR, J.L. GERARD, E. GOTHIE, G. HALIMI, M. REBERIOUX, SINE, V. LEDUC, M. RODINSON, Y. MARTAUD, S. SIGNORET, A. DAX, P. JALEE, J. MAITRON, M. ARNAUD, J. SCHUSTER, L. SEGUIN, R. BENAYOUN, M. CIMENT, A. KYROU, P.L. THIRARD, J.P. LE DOUX, J. GRECO, M. PICCOLI, D. GUERIN, A.P. LENTIN, D. SEYRIG, M. HERVE, F. MASPERO, D. BERGER.

Cette déclaration doit être retournée avant le mardi 18 Janvier à midi, à l'adresse suivante:

François MASPERO
1 place Paul Painlevé
75 - PARIS - Vème
tél: MED.41.16